EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260521-2026_05_7-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 12 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le cinq mai deux mil vingt-six, s'est réuni.

Étaient présents :

CADIN Laurent
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
HAMELIN Jean-Paul
JAN Sabine
LE MERCIER Pierrick
LEMPEREUR Stéphanie
LEFFONDRÉ Isabelle
MARTIN Fabrice
OLIVIERO Nathalie
RAT Cédric
RAULT Thérèse
RICHARD Michel
SWIADKIEWICZ Thomas
TARDIVEL Amandine
VUILLAUME Quentin

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre présents :** 16

Absentes excusées : HUET Solvec (Donne pouvoir à Nadège FRANÇAIS), Marielle DREZEN-LAURGEAU (Donne pouvoir à Jean-François FRÉVILLE) Christophe BA (Donne pouvoir à Michel RICHARD).

Secrétaire : Thérèse RAULT

2026-05-7 : TRAVAUX RÉFECTION TOITURE : BÂTIMENTS COMMUNAUX
7.10 DIVERS

Pierrick LE MERCIER, adjoint informe le conseil municipal de la nécessité de réaliser plusieurs travaux de réfection de toiture sur différents bâtiments communaux, à savoir le logement communal situé 6 place de la Mairie, l'école Jean Gillet et la Maison des Associations « Clos du Roux ».

Pierrick LE MERCIER, adjoint présente le devis établi par Monsieur GRENET Fabian, pour un montant total de 2 766,20 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- de valider le devis de Monsieur GRENET Fabian pour un montant de 2 766,20 € TTC.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD



Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260521-2026_05_7-DE

en Préfecture le 21 mai 2026
et de la publication le 21 mai 2026
Le Maire, Michel RICHARD

